

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	33 (1904)
Heft:	13
Rubrik:	Assemblée générale de Châtel-Saint-Denis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pays ! Venez, professeurs de tous rangs, qui avez acquis une si grande expérience par une longue pratique de l'enseignement et un contact permanent avec la jeunesse studieuse ; membres dévoués de nos Commissions scolaires ; pères de famille, qui connaissez les besoins du temps présents, venez tous nous apporter le précieux concours de vos lumières et de vos travaux !

Nous vous attendons aussi, chers amis du dehors, qui travaillez comme nous à cette grande œuvre de l'éducation chrétienne. Quand, autour de nous, l'impiété cause des ravages inquiétants, il est bon de se grouper nombreux pour lutter contre le mal envahissant. Amis du Valais, de Vaud, de Genève, de Neuchâtel, du Jura, de la Suisse allemande qui combattez sous le même drapeau pour la cause du vrai progrès, accourez à Châtel, vous y serez les bienvenus !

Tous à Châtel-Saint-Denis, le 7 juillet prochain ! Que personne ne manque à l'appel !

Au nom du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation :

Le Président, H. CURRAT, insp.

Morlon, le 14 juin 1904.

*—
**Assemblée générale
de Châtel-Saint-Denis**

Programme :

A 10 h. Séance dans la grande salle de la *Croix d'Or* :

- a) Chant d'ouverture ;
- b) Discours d'ouverture par M. Oberson, préfet de la Veveyse, président d'honneur ;
- c) Lecture du protocole de la réunion de Broc ;
- d) Lecture des comptes ;
- e) Fixation du district dans lequel se tiendra la prochaine assemblée ;
- f) Nomination du Comité ;
- g) Lecture et discussion des conclusions du rapport sur la question mise à l'étude ;
- h) Propositions individuelles ;

Derniers avis :

I. La carte de légitimation ci-jointe donne droit à la faveur d'un billet simple course pour l'aller et le retour, sur les lignes du réseau fédéral (y compris Bulle-Romont et Fribourg-Morat-Anet) et des chemins de fer électriques de la Gruyère. Ne peuvent jouir de cet avantage que les participants domiciliés dans le canton de Fribourg. (Décision de la Direction générale des C. F. F.)

II. Comme il n'est pas délivré de billet direct pour Châtel-Saint-Denis, les congressistes arrivant à Palézieux sont priés de bien vouloir se procurer, dans cette dernière gare, un billet simple course Palézieux-Châtel.

III. Voici l'horaire des trains conduisant à Châtel :

Départ de Payerne . .	5 h. 20	Arrivée à Palézieux . .	6 h. 52
» Fribourg . .	5 h. 55	» »	7 h. 35
» Vuadens 1 ^o 5 h. 50		Châtel-St-Denis	6 h. 40
» 2 ^o 7 h. 18		» »	8 h. 10
» Palézieux . .	7 h. 35	» »	8 h. 12

IV. Les participants voudront bien se soumettre aux ordres des membres du Comité local chargés de l'organisation du cortège.

V. Aucune répétition de chant ne doit avoir lieu pendant la séance du matin.

VI. On peut se procurer des cartes de banquet (prix: 2 fr. 50) soit à l'entrée de la salle de la Croix-d'Or, soit devant le local destiné au banquet.



ÉCHOS DE LA PRESSE

La grave question de l'hygiène scolaire est partout à l'ordre du jour. Personne n'ignore plus que l'éducation physique doit à l'école marcher de front avec l'éducation intellectuelle et morale. Déjà au XVII^{me} et au XVIII^{me} siècles, des philanthropes et pédagogues, comme Locke, Basedow, Pestalozzi ont insisté sur la nécessité de veiller à la conservation de la santé de l'enfant et de favoriser le développement normal de ses organes. Sous ce rapport, l'Etat en rendant la fréquentation de l'école obligatoire a assumé de grandes responsabilités. Ses obligations à cet égard concernent à la fois l'hygiène de la maison d'école et l'hygiène de l'enseignement.

Pour que la maison d'école réponde aux prescriptions de l'hygiène, plusieurs conditions sont requises : l'air, la lumière et la tranquillité du voisinage. Il importe aussi grandement que les bancs soient adaptés à la taille des élèves. On se préoc-